**Frais**

Sans assurance complémentaire, un traitement de 60 minutes coûte CHF 110.-
Avec assurance complémentaire, un traitement de 60 minutes coûte CHF 136.-

Veuillez préciser avant votre rendez-vous si votre assurance complémentaire couvrira les frais.

Les rapports écrits pour la caisse maladie sont facturés forfaitairement selon le tarif 590.
Les annulations à court terme (moins de 24 heures) sont facturées comme "consultation manquée" sur le bordereau de remboursement de l'assurance maladie conformément au tarif 590.

**Payer**Le premier traitement en espèces ou via Twint, les suivants avec Twint ou e-banking sous 10 jours svp.
Banque Valiant SA, Laurence Moser, Waldstätterstrasse 14, 3014 Berne, IBAN : CH49 0630 0504 4537 5751 3

**Annulations d’un traitement**Les rendez-vous peuvent être annulés sans frais jusqu’à 24 heures à l’avance par écrit; dès réception, je les confirmerai par écrit ;sinon merci de m'appeler.Enc as d’annulation de courte durée, le rendez-vous sera facturé en totalité comme "consultation manquée" selon le tarif 590.
Si quelqu'un d'autre assiste à ce rendez-vous en tant que remplaçant, il y aura une facture séparée.

**Coupons**
Les bons peuvent être achetés pour CHF 110.- chacun.

**Caisse d'assurance maladie - assurances complémentaires**

Avant votre rendez-vous, renseignez-vous sur le mode, le montant et les conditions couverts par votre assurance

complémentaire. Je suis inscrit Je suis inscrit auprès des labels de qualité EMR, NVS, ASCA et de la caisse maladie EGK. Chez Visana et Swica uniquement avec la thérapie des zones réflexes.
Le numéro facturation de mon thérapeute est le T980660.

**Assurance d’accident**

La SUVA et d'autres compagnies d'assurance accidents peuvent contribuer aux frais de traitement. Dans la plupart des cas, un certificat médical et/ou une approbation des coûts sont requis à l'avance. Veuillez vérifier auprès de votre compagnie d’assurance avant votre rendez-vous. Chaque traitement doit être payé en espèces.

**Nouveaux clients**

Si vous trouvez un nouveau client permanent, je vous verserai CHF 50.- sur la prochaine facture.

**Fonds de solidarité**Si vous acceptez de permettre à une autre personne de bénéficier d'un traitement à prix réduit, vous pouvez payer un supplément de votre choix.